

Vous aimez travailler à l'extérieur, profiter de la nature, résoudre des problèmes, collaborer en équipe, travailler avec le public et évoluer dans une bonne ambiance de travail où l'on responsabilise ses employés? Travaillez là où vous aimez jouer !

Cet emploi de préposé au parc à neige pourrait être pour vous !

Préposé au parc à neige

Emploi saisonnier, non syndiqué, Ski Saint-Raymond

Principales responsabilités

- Voir au bon fonctionnement du parc à neige.
- Assurer l'entretien quotidien du parc à neige.
- Favoriser de bonnes conditions de glisse sur l'ensemble du parc à neige.
- Compléter le registre quotidien.

Exigences

- Aimer travailler à l'extérieur peu importe les conditions climatiques.
- Avoir une bonne condition physique.
- Posséder un minimum de connaissance techniques en « freestyle ».
- Être disponible pour les besoins requis les soirs ou la fin de semaine.
- Avoir 14 ans et plus.

Compétences

- Capacité à travailler harmonieusement en équipe.
- Capacité à travailler avec le public et répondre adéquatement aux citoyens.
- Capacité à s'organiser.
- Capacité à communiquer de manière claire et concise.

Traitement

L'horaire de travail est déterminé en fonction de la période d'ouverture de la station. La rémunération horaire est déterminée selon l'expérience du candidat. En 2024, elle se situe entre 16,65 \$ et 20,28 \$.

Si vous possédez ces compétences et êtes intéressé à relever ce défi, veuillez communiquer avec madame Alexandra Beaupré, coordonnatrice aux loisirs, au 418 337-2202, poste 153 ou par courriel au alexandra.beaupre@villesaintraymond.com.

Sans exclure le féminin, le masculin est employé dans le présent document afin d'alléger le texte. La Ville de Saint-Raymond respecte le principe d'équité en matière d'emploi.